

2022 premier semestre

Votre calendrier des accueils de loisirs Accoord

Toutes les réservations en accueils de loisirs se font sur **NANTES eSERVICES**. En quelques clics, vous pouvez gérer votre dossier famille, effectuer ou modifier une réservation en accueil de loisirs, payer en ligne et justifier une absence.

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
S	1	Férié	M	1		M	1		V	1		D	1	Férié	M	1	2022-2023
D	2		M	2		M	2		S	2		L	2	Début mise à jour	J	2	
L	3		J	3		J	3		D	3		M	3	annuelle dossier	V	3	
M	4		V	4		V	4		M	4		M	4		S	4	
M	5		S	5		S	5		J	5		D	5		D	5	
J	6		D	6		D	6		M	6		V	6		L	6	Férié
V	7		L	7		L	7	Début réservations	J	7		S	7		M	7	
S	8		M	8		M	8	vacances printemps	V	8		D	8	Férié	M	8	
D	9	Prélèvement nov.	M	9		M	9		S	9		L	9		M	9	
L	10	Début réservations	J	10	Prélèvement déc.	J	10	Prélèvement janv.	D	10	Prélèvement fév.	M	10		V	10	Prélèvement avril
M	11	vacances d'hiver	V	11		V	11		L	11		M	11	Prélèvement mars	S	11	
M	12		S	12		S	12	Inscriptions séjours été	M	12		J	12		D	12	
J	13		D	13		D	13		M	13		V	13		L	13	
V	14		L	14		L	14		J	14		S	14		M	14	
S	15		M	15		M	15		V	15		D	15		M	15	
D	16		M	16		M	16		S	16		L	16		M	16	
L	17		J	17		J	17		D	17		M	17		V	17	
M	18		V	18		V	18		L	18	Férié	M	18		S	18	
M	19		S	19		S	19		M	19		J	19		D	19	
J	20	Facture déc.	D	20	Facture janv.	D	20	Facture février	M	20	Facture mars	V	20	Facture avril	L	20	Facture mai
V	21		L	21		L	21		J	21		S	21		M	21	
S	22		M	22		M	22		V	22		D	22		M	22	
D	23		M	23		M	23		S	23		L	23		M	23	
L	24		J	24		J	24		D	24		M	24		V	24	
M	25		V	25		V	25		L	25		M	25	Fin Mise à jour	S	25	
M	26		S	26		S	26		M	26		J	26	Férié	D	26	
J	27		D	27		D	27		M	27		V	27		M	28	
V	28		L	28		L	28		J	28	Début réservations	S	28		M	29	
S	29		M	29		M	29		V	29	vacances d'été	D	29		M	30	
D	30		M	30		M	30		S	30		L	30	Début réservations	J	30	
L	31		L	28		J	31		M	31	Mercredis	M	31				

Les Accueils de loisirs sont ouverts

Ouverture des réservations

ACCOORD - SIÈGE SOCIAL

10 rue d'Erlon
44023 NANTES
Tél : 02 40 74 02 52
relation.usagers@accoord.fr

HORAIRES DU SIEGE

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 9h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h
Les horaires des centres socioculturels sont disponibles sur Internet

Les dates indiquées sur ce calendrier sont données à titre indicatif. Elle peuvent être modifiées en cas d'événements majeurs indépendants de la volonté de l'Accoord. Les modifications éventuelles sont disponibles sur : www.accoord.fr



Mise à jour de vos informations

Vous devez mettre à jour votre dossier famille et vos fiches enfants une fois par an. Entre le 2 et le 25 mai si vous souhaitez inscrire vos enfants pour les mercredis de l'année prochaine. Attention, si votre enfant a besoin d'un protocole d'accueil individualisé (PAI), celui-ci doit nous être retourné avant cette date. En dehors de cette mise à jour obligatoire, pas besoin de modifier vos informations... sauf si votre situation évolue (déménagement, changement de situation familiale, etc.). Il faut 24h pour que votre demande de modification soit prise en compte sur Nantes eServices. Pensez à la faire en amont de l'ouverture des réservations.

Réservations en ligne

L'ouverture des réservations est répartie sur deux jours pour les vacances et sur 4 jours pour les mercredis. Ceci afin de réduire le temps d'attente en ligne. Pour connaître votre jour d'inscription, rendez-vous sur le site de l'Accoord : www.accoord.fr

Les réservations ouvrent à 9 heures. Toutes les personnes connectées avant 9 heures attendent dans un salon d'attente virtuel. À 9 heures, les personnes connectées sont placées de manière aléatoire dans la file d'attente. Il n'est donc pas utile de se connecter plusieurs heures avant l'ouverture des réservations.

Besoin d'aide ?

Lors de l'ouverture des réservations et pour la mise à jour annuelle de votre dossier, un n° vert est mis à votre disposition. En dehors de ces périodes, contactez le secrétariat le plus proche.

N° Vert 0 800 703 839

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ?

Pour les familles qui ne sont pas à l'aise sur le numérique, l'inscription reste possible auprès d'un des 21 secrétariats de l'Accoord pour être accompagné.e, étape par étape.

2022 second semestre

Votre calendrier des accueils de loisirs Accoord

Toutes les réservations en accueils de loisirs se font sur **NANTES eSERVICES** En quelques clics, vous pouvez gérer votre dossier famille, effectuer ou modifier une réservation en accueil de loisirs, payer en ligne et justifier une absence.

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
V 1			L 1			J 1			S 1			M 1	Férial		J 1		
S 2			M 2			V 2			D 2			M 2			V 2		
D 3			M 3			S 3			L 3			J 3			S 3		
L 4			J 4			D 4			M 4			V 4			D 4		
M 5			V 5			L 5			M 5			S 5			L 5		
M 6			S 6			M 6			J 6			D 6			M 6		
J 7			D 7			M 7			V 7			L 7			M 7		
V 8			L 8			J 8			S 8			M 8			J 8		
S 9			M 9			V 9			D 9			M 9			V 9		
D 10	Prélèvement mai		M 10	Prélèvement Juin		S 10	Prélèvement juillet		L 10	Prélèvement août		J 10	Prélèvement sept.		S 10	Prélèvement oct.	
L 11			J 11			D 11			M 11			V 11	Férial		D 11		
M 12			V 12			L 12			M 12			S 12			L 12		
M 13			S 13			M 13			J 13			D 13			M 13		
J 14	Férial		D 14	Férial		M 14			V 14			L 14	Début réservations		M 14		
V 15			L 15	Férial		J 15			S 15			M 15	Vacances fin année		J 15		
S 16			M 16			V 16			D 16			M 16			V 16		
D 17			M 17			S 17			L 17			J 17			S 17		
L 18			J 18			D 18	Facture août		M 18			V 18			D 18		
M 19			V 19			L 19	Début réservations		M 19			S 19			L 19		
M 20	Facture juin		S 20	Facture juillet		M 20	Vacances Automne		J 20	Facture septembre		D 20	Facture octobre		M 20	Facture novembre	
J 21			D 21			M 21			V 21			L 21			M 21		
V 22			L 22			J 22			S 22			M 22			J 22		
S 23			M 23			V 23			D 23			M 23			V 23		
D 24			M 24			S 24			L 24			J 24			S 24		
L 25			J 25			D 25			M 25			V 25			D 25	Férial	
M 26			V 26			L 26			M 26			S 26			L 26		
M 27			S 27			M 27			J 27			D 27			M 27		
J 28			D 28			J 28			V 28			L 28			M 28		
V 29			L 29			M 28			S 29			M 29			V 29		
S 30			M 30			J 29			D 30			D 27			S 30		
D 31			M 31			V 30			L 31			M 30			D 31		

Mise à jour de vos informations

Vous devez mettre à jour votre dossier famille et vos fiches enfants une fois par an. Entre le 2 et le 25 mai si vous souhaitez inscrire vos enfants pour les mercredis de l'année prochaine. **Attention, si votre enfant a besoin d'un protocole d'accueil individualisé (PAI), celui-ci doit nous être retourné avant cette date.** En dehors de cette mise à jour obligatoire, pas besoin de modifier vos informations... sauf si votre situation évolue (déménagement, changement de situation familiale, etc.). **Il faut 24h pour que votre demande de modification soit prise en compte sur Nantes eServices.** Pensez à la faire en amont de l'ouverture des réservations.

Réservations en ligne

L'ouverture des réservations est répartie sur deux jours pour les vacances et sur 4 jours pour les mercredis. Ceci afin de réduire le temps d'attente en ligne. Pour connaître votre jour d'inscription, rendez-vous sur le site de l'Accoord : www.accoord.fr

Les réservations ouvrent à 9 heures. Toutes les personnes connectées avant 9 heures attendent dans un salon d'attente virtuel. À 9 heures, les personnes connectées sont placées de manière aléatoire dans la file d'attente. Il n'est donc pas utile de se connecter plusieurs heures avant l'ouverture des réservations.

Besoin d'aide ?

Lors de l'ouverture des réservations et pour la mise à jour annuelle de votre dossier, un n° vert est mis à votre disposition. En dehors de ces périodes, contactez le secrétariat le plus proche.

N° Vert 0 800 703 339

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ?

Pour les familles qui ne sont pas à l'aise sur le numérique, l'inscription reste possible auprès d'un des 21 secrétariats de l'Accoord pour être accompagné.e, étape par étape.

Les Accueils de loisirs sont ouverts

Ouverture des réservations

ACCOORD - SIÈGE SOCIAL

10 rue d'Erlon
44023 NANTES
Tél : 02 40 74 02 52
relation.usagers@accoord.fr

HORAIRES DU SIEGE

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 9h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h
Les horaires des centres socioculturels sont disponibles sur Internet

Les dates indiquées sur ce calendrier sont données à titre indicatif. Elle peuvent être modifiées en cas d'événements majeurs indépendants de la volonté de l'Accoord. Les modifications éventuelles sont disponibles sur : www.accoord.fr

